

## LE « FENOIR » DANS LE FRANÇAIS DE LA RÉUNION.

Christophe COSKER

Université de Bretagne Loire

[christophecosker@gmail.com](mailto:christophecosker@gmail.com)

### Résumé

*La lecture de la production littéraire francophone de l'île de La Réunion, de Marguerite-Hélène Mahé à Jean-François Samlong notamment, laisse apparaître une façon originale de dire la nuit : le « fénoir ». Le but du présent article est de relever quelques occurrences de ce terme et d'en étudier, d'un point de vue linguistique, l'évolution lexicale. En effet, nous postulons que l'origine de ce néologisme, qui est aussi un mot créole, réside dans la soudure et l'amalgame progressif des éléments de la proposition « il fait noir »\* au sens de « il fait nuit ». Pour étayer cette hypothèse, nous distinguerons trois phases dans ce processus de lexicalisation, à savoir l'origine verbale du syntagme « il fait noir », puis sa nominalisation progressive en deux temps, d'abord sous la forme du « fait-noir » puis sous celle, ultime, du « fainoir ». On indiquera enfin quelques prolongements lexicaux comme la fénoirsité ou encore l'antonyme barzour, ou « barre du jour », qui renvoie à la ligne d'horizon au lever du jour, c'est-à-dire l'aurore.*

**Mots-clefs** : fénoir, linguistique, lexicalisation, littérature, île de La Réunion

### Abstract

*Reading the francophone literature of La Réunion island in the Indian Ocean, from Marguerite-Hélène Mahé to Jean-François Samlong for instance, led us to discovering a new word when referring to the night : 'fénoir'. The purpose of this article is to underline the use of this neologism and to study its origin and development from a linguistic point of view. Thus, our starting point is the hypothesis according to which the origin of this new word, which exists in creole, lies in the reduction of the sentence "il fait noir" meaning "it's dark". To prove it, we will distinguish three phases in this process of lexicalization. First, we will consider the verbal origin of this word in the proposition "il fait noir" then the first transformation into one compound word and the second into the single word 'fénoir'. Eventually, we will lay the stress on other close words such as 'fénoirsité' and 'barzour', the creole word opposed which means 'barre du jour', that is to say dawn.*

**Key-words** : fénoir, linguistics, lexicalization, literature, La Réunion

« D'un bras M. Ortère serrait son enfant contre lui, de l'autre sa femme, et, nuque basse, ne bougeait plus dans le 'fait-noir'\* où battent les ailes silencieuses du malheur »<sup>4</sup> est une phrase d'*Ulysse cafre*, un roman composé par les écrivains coloniaux de La Réunion Marius et Ary Leblond en 1924. Dans cette citation, l'un des mots apparaît comme un OVNI, c'est-à-dire non pas un objet volant – mais verbal – non identifié. En effet, dans la trame de la phrase, il est placé par le narrateur entre guillemets et accompagné d'un astérisque qui appelle une note. Ce signalement diacritique d'un mot composé se comprend moins

---

<sup>4</sup> Marius et Ary Leblond, *Ulysse, cafre ou l'histoire dorée d'un noir*, Paris, Éditions de France, 1924, p. 538.

comme une mention antonymique<sup>5</sup> que comme la mise en relief d'un vocable qui peut poser problème dans le texte français, même si la graphie permet de résoudre relativement aisément l'énigme verbale dans sa dimension grammaticale : le « fait-noir » est vraisemblablement la déformation de l'expression « il fait noir ». Mais l'explication grammaticale ne réduit pas le mystère poétique de l'évocation de la nuit comme lieu des « ailes silencieuses du malheur » selon les croyances insulaires. Une note infra-paginale apporte des informations complémentaires sur l'origine, l'usage et le sens de ce mot : « expression employée par les blancs comme par les noirs pour désigner une nuit très sombre »<sup>6</sup>. Le « fait-noir »\* renvoie donc à une obscurité inquiétante. On peut supposer que l'origine de l'expression est la déformation de l'expression française en créole, raison pour laquelle elle est attestée dans un dictionnaire :

*Fénoir [fé-noir] (n) : (V Fé). Lo fénoir. L'obscurité. La nuit. Dann gro fénoir : dans l'obscurité totale, en pleine nuit. Fénoir la fini rantré : La nuit est tombée. Oté, fénoir : interpellation qui se veut insultante (vis-à-vis d'une personne à la peau noire).*<sup>7</sup>

La notice lexicographique, issue du *Dictionnaire d'expressions créoles* (2002) de Daniel Honoré, indique le dernier emploi du mot et suggère d'autres connotations qui font signe vers la citation inaugurale. En effet, le *fénoir* renvoie d'abord au noir de la nuit, mais ensuite également à la couleur de peau de l'homme, de manière négative qui plus est. Dans l'ouvrage collectif de référence en la matière, dirigé par Valérie Magdelaine-Andrianajafitrimo, Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Bernard Terramorsi et intitulé *Démons et merveilles. Le Surnaturel dans l'océan Indien* (2005)<sup>8</sup>, l'un des articles attire l'attention sur la collusion entre la couleur noire et la diabolisation dans une perspective colonialiste. Dans son article intitulé « Préliminaires pour une histoire du diable à Bourbon/La Réunion », Prosper Eve soutient que :

*Cependant, peu à peu, la marche vers le blanchiment ramène le Diable dans le rang des ennemis de l'intérieur, c'est-à-dire parmi les esclaves, qui sont considérés comme des ennemis de l'intérieur, c'est-à-dire parmi les esclaves, qui sont considérés comme sans âme, c'est-à-dire sans religion, à leur arrivée dans la colonie. L'analyse de Roger Bastide concernant l'assimilation des civilisations africaines à des civilisations diaboliques l'inhumanité de l'esclavage vaut pour les esclaves des autres civilisations, malgache et indienne.*<sup>9</sup>

On se trouve en présence d'un réseau lexical qui relie tout ce qui est noir à la nuit et au diabolique. L'enjeu est d'abord religieux et éthique alors que celui qui nous intéresse est davantage linguistique, mais aussi, dans ses applications, stylistique et esthétique. Le « fénoir » est l'un des aspects que prend la nuit, à la fois dans les croyances et en littérature. Il mérite donc, à cet égard, d'être mis en perspective avec le renversement de paradigme de la nuit romantique, mais aussi, dans le contexte culturel qui nous intéresse, avec le transfert culturel de l'ensemble de ce qui dépasse la raison. Par conséquent, le mot, par son origine, associe la nuit à celui qui lui ressemblerait par la couleur. Son usage indique une hyperbole par rapport au mot « nuit » et ouvre une dimension fantastique, ce qu'indique la clause de la citation liminaire : « les ailes silencieuses du malheur ». Dans un article intitulé « Le cri de l'oiseau de malheur. Étude de deux oiseaux

<sup>5</sup> Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1994, p. 556.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Daniel Honoré, *Dictionnaire d'expressions créoles*, Saint-Denis, UDIR, 2002, p. 110.

<sup>8</sup> Valérie Magdelaine-Andrianajafitrimo, Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Bernard Terramorsi (dir.), *Démons et merveilles. Le Surnaturel dans l'océan Indien* (2005), Saint-Denis, PUI, 2020.

<sup>9</sup> Prosper Eve, « Préliminaires pour une histoire du diable à Bourbon/La Réunion » dans Valérie Magdelaine-Andrianajafitrimo, Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Bernard Terramorsi (dir.), *Démons et merveilles. Le Surnaturel dans l'océan Indien* (2005), Saint-Denis, PUI, 2020, p. 271-272.

légendaires de l'île de La Réunion 'bébèt Toute' et 'Timise' », Jean William Cally présente une partie – éponyme – du bestiaire fantastique de La Réunion et tente d'en réduire le caractère énigmatique de l'oiseau noir qui pourrait bien être un puffin ou un fouquet :

*On peut impliquer quatre espèces d'oiseaux de la famille des Procellariidés dans les cris à la base des légendes de « Timise » et de « Bébèt Toute ». Ces espèces sont les suivantes, en allant de la plus imposante à la plus petite : le pétrel de Barau (Pterodroma barauf), dit aussi « Taille Vent » ; le pétrel noir (Pseudobulweria atterima) ; le puffin du Pacifique (Puffinus pacificus), dit aussi « Fouquet noir » ; et le puffin du Baillon (Puffinus lherminieri baillonî), appelé aussi « petit Fouquet » ou « Fouquet blanc ». Les deux espèces de pétrels sont endémiques de l'île de La Réunion ; le pétrel noir étant considéré, de surcroît, comme l'un des oiseaux les plus rares et les plus mystérieux du monde.<sup>10</sup>*

Le « fénoir » apparaît donc comme la nuit réunionnaise dans ce qu'elle a de fantastique et qui plaît à l'imagination (notamment littéraire) indépendamment de toute réduction rationaliste et scientifique. En l'absence de lumière, le cerveau humain donne rapidement aux formes qu'il entraperçoit l'aspect monstrueux des caprices de Goya.

Le but du présent article est d'étudier l'origine et l'évolution d'un mot, en morphologie lexicale, étant donné que le mot « fénoir » est le résultat de la nominalisation d'un syntagme verbal dans le français de La Réunion. Son origine est en effet l'expression courante « il fait nuit » transformée en « il fait noir » et retravaillée par le créole avant de revenir dans la langue française. Pour mener à bien cette enquête, nous distinguerons trois stades dans l'évolution de ce phénomène lexical du syntagme verbal vers la catégorie de nom. Le raisonnement aboutira enfin à une mise en perspective stylistique du fantastique nocturne dans le discours littéraire francophone de l'île de La Réunion.

## 1 ORIGINE VERBALE : « IL FAIT NOIR »\*

« Il fait noir »\* est le syntagme verbal dont nous faisons l'hypothèse qu'il est à l'origine du mot « fénoir ». Il se comprend comme une variation de l'expression « il fait nuit ». Dans cette optique, la construction verbale est complétée par un adjectif qui s'interprète de façon adverbiale comme dans les expressions « parler fort » ou « crier haut »<sup>11</sup>. Le noyau verbal est centré sur le verbe « faire », un verbe qui, sans être auxiliaire, présente une forte tendance à la désémantisation, également appelée subduction<sup>12</sup>. La perte de sens s'observe dans les périphrases de modalité factitive. Cette tournure tend également vers l'attribution. « Faire » se rapproche alors des verbes d'état et il convient alors de chercher ce que le noir fait ou ce qui fait le noir, ou encore comment le noir se fait. Construit de façon impersonnelle et en l'absence de sujet réel – étant donné qu'il s'agit d'une assertion météorologique comme « il fait jour », « il fait beau » ou « il pleut »<sup>13</sup> –, le sujet est une forme conjointe vide, nécessaire selon la grammaire moderne mais qui peut aisément s'effacer, comme cela a lieu en anglais ou dans des états plus anciens de la langue française.

## 2 DU SYNTAGME VERBAL AU NOM : « FAIT NOIR », « FAIT-NOIR », « FAITNOIR », « FAINOIR »

---

<sup>10</sup> Jean William Cally, « Le cri de l'oiseau de malheur. Étude de deux oiseaux légendaires de l'île de La Réunion 'bébèt Toute' et 'Timise' » dans Valérie Magdelaine-Andrianajafitrimo, Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Bernard Terramorsi (dir.), *Démons et merveilles. Le Surnaturel dans l'océan Indien* (2005), Saint-Denis, PUI, 2020, p. 324.

<sup>11</sup> Delphine Denis et Anne Sancier-Château, *Grammaire du français*, Paris, Librairie générale française, 1994, p. 6.

<sup>12</sup> Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, coll.

« Quadrige », 1994, p. 231.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 444.

Le deuxième stade de cette lexicalisation apparaît comme marqué. Alors que l'expression « il fait noir » passait inaperçue, la disparition du pronom personnel conjoint en fonction sujet inaugure l'effacement progressif du caractère verbal du syntagme. En outre, l'expression manifeste une tendance à la soudure<sup>14</sup> qui transforme le syntagme en un mot et efface progressivement les marques verbales en faisant triompher les marques nominales. Nous supposons donc l'évolution suivante dont nous n'avons pas forcément trouvé l'attestation de toutes les formes : « fait noir », « fait-noir », « faitnoir » et « fainoir ».

## 2.1 « Fait noir » attesté sans tiret dans le roman de Marguerite-Hélène Mahé : *Eudora ou l'île enchantée* (1985)

Nous relevons, dans le roman de Marguerite Hélène Mahé publié en 1985 et intitulé *Eudora ou l'île enchantée*, une attestation du syntagme verbal sans sujet : « Père est parti au petit jour et il rentrera maintenant dans le 'fait noir' »<sup>15</sup>. Comme chez les frères Leblond, le syntagme est mis entre guillemets et accompagné d'une note : « Désigne l'obscurité mais aussi le désespoir »<sup>16</sup>. L'origine du terme n'est pas éclairée et la note met l'accent sur le sens, plus précisément l'évolution sémantique du sens concret de l'obscurité vers le sens abstrait du désespoir. La nuit climatique rejoint la nuit psychologique et indique, dans le roman, l'imminence d'un malheur sur le chemin du retour. Cette occurrence est particulièrement intéressante parce qu'elle offre une possibilité de commutation verbale : « Père est parti au petit jour et il rentrera maintenant quand/lorsqu'il fera/fait noir »\*. Cette modulation met en valeur le caractère verbal de l'expression et indique aussi les enjeux de la substantivation, c'est-à-dire la nuit comme une matière épaisse dans laquelle on entre et non une simple période de la journée qui vient et qui va. Mais dans cette expression, le pronom personnel sujet du verbe « faire » est remplacé, comme ramification de gauche, par un article défini qui nominalise l'expression entre guillemets. Par homonymie, on pourrait supposer que la forme verbale devient nom, mais il n'en est rien et l'adjectif « noir » ne peut s'interpréter comme une épithète liée postposée. Dans ce roman, le « fait noir » apparaît comme la condition de possibilité du fantastique dont tous les ingrédients sont présents :

*De la même façon, pourrions-nous rajouter, l'âme errante de Kalla « suit » pendant plusieurs générations la famille de Nadal dans le roman de Marguerite-Hélène Mahé, Eudora, et lui annonce ponctuellement, par des cris lugubres et sanglotants de fouquet, la mort de l'un des siens. Dans la légende réunionnaise, « Bébèt Toute » est un oiseau de malheur dont les cris terrifiants sont interprétés comme le présage d'une mort prochaine ; il est même augmenté quelquefois, dans cette fonction, du rôle plus négatif d'oiseau psychopompe, qui traque, en rapace frénétique, les moribonds pour emporter leur âme, au moment de leur décès.<sup>17</sup>*

Le « fait noir » est ici le nom de code de la nuit menaçante et funèbre. Au cœur d'elle, un oiseau, qui est en fait une sorcière, la mythique Grand-Mère Kalle, annonce la mort de personnages, soit un noirceur de malheur qui s'étend aussi sur le jour qu'elle tache.

## 2.2 « Fait-noir » attesté avec tiret dans *La Nuit cyclone* (1992) de Jean-François Samlong

<sup>14</sup> Delphine Denis et Anne Sancier-Château, *Grammaire du français*, Paris, Librairie générale française, 1994, p. 321.

<sup>15</sup> Marguerite-Hélène Mahé, *Eudora ou l'île enchantée* (1985), Paris, Orphie, 2012, p. 45.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Jean William Cally, « Le cri de l'oiseau de malheur. Étude de deux oiseaux légendaires de l'île de La Réunion 'bébèt Toute' et 'Timisé' » dans Valérie Magdelaine-Andrianajafitrimo, Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Bernard Terramorsi (dir.), *Démons et merveilles. Le Surnaturel dans l'océan Indien* (2005), Saint-Denis, PUI, 2020, p. 337.

<http://univ-bejaia.dz/leu>

© 2023 Tous droits réservés

La deuxième forme, « fait-noir », est attestée chez Jean-François Samlong, écrivain francophone de la Réunion, dans un roman paru en 1992 et intitulé *La Nuit cyclone* :

*Ainsi que Nélabé, elle a vu le jour devenir la nuit ; elle a vu également une pluie qui n'était pas eau de nuages, un soleil qui n'était pas paillettes de lumière, et dans le fait-noir qui soudain l'entoure, elle entend ce que sa demi-sœur a entendu : « Chwaaa !... »<sup>18</sup>*

Pour la première fois ici, le terme « fait-noir » est écrit en un mot, et il n'est pas distingué par des guillemets, mais se fond dans le texte en français. Il manifeste néanmoins, par le tiret, la marque d'une coalescence. Cette nouvelle forme attestée attire l'attention parce que son origine verbale, visible, tend néanmoins vers la substantivation, en raison de l'antéposition d'un déterminant, en l'occurrence un article défini. La substantivation est également visible dans la forme de nom composé présentée par le mot. Un trait d'union rapproche la forme verbale « fait » et l'adjectif en emploi adverbial « noir ». On trouve néanmoins des traces verbales dans ce nom composé, en particulier la structure progressive : verbe + complément<sup>19</sup>. Entre verbe et nom, cet état du mot s'explique, dans le contexte du discours littéraire de Jean-François Samlong, comme la volonté d'exprimer non pas un état, mais un procès : la nuit qui entoure et qui enveloppe.

### 3 NEOLOGISME : « FENOIR », « FENWAR »\*

#### 3.1 « Fénoir » : récurrence polymorphe dans les discours littéraires de Jean-François Samlong et Gaëlle Bélem

Le troisième et dernier stade de cette évolution est la lexicalisation qui permet à un nouveau mot d'apparaître. Nous le présentons sous deux états : « fénoir » et « fenwar ». Il est à noter que, dans l'état actuel de nos connaissances, seule la première forme est attestée. En conséquence, le mot fait l'objet d'une écriture à tendance orthographique et non phonétique. La nominalisation, ou substantivation, devient complète et l'écart entre les deux mots disparaît. On remarque que le mot « noir » l'emporte sur le support verbal « faire » qu'il s'agit de faire disparaître au maximum. En conséquence, le morphème de troisième personne du singulier « t » tombe et l'orthographe du verbe « faire », c'est-à-dire le digramme « ai » disparaît au profit d'une graphie plus proche du son « é ». Cette forme est à nouveau attestée chez Jean-François Samlong, toujours dans le même roman, *La Nuit cyclone* (1992) : « Je prêtaï l'oreille, attentive à la parole du fénoir, car ces derniers temps ma mère se plaignait beaucoup de ses douleurs de grossesse. »<sup>20</sup> Le terme « fénoir » est ici l'objet d'un complément déterminatif : « la parole du fénoir ». La forme « du » se comprend comme la combinaison d'une préposition et d'un déterminant : de + le. Ainsi la parole du « fénoir » est-elle parole de la nuit dans un contexte fantastique, car une menace plane sur une grossesse.

En 2020, Gaëlle Bélem publie, dans la collection « Continents noirs » des éditions Gallimard, un premier roman intitulé *Un monstre est là, derrière la porte*. À travers l'itinéraire d'une fille non désirée, il s'agit d'évoquer une famille – Les Dessaintes – vivant dans la précarité, sur l'île de La Réunion dans les années quatre-vingts du vingtième siècle. L'histoire, également placée sous le sceau maudit de l'esclavage, contient une occurrence – *hapax legomenon* – du mot fénoir, dans le passage suivant :

---

<sup>18</sup> Jean-François Samlong, *La Nuit cyclone* (roman), Paris, Grasset, 1992, p. 97.

<sup>19</sup> Delphine Denis et Anne Sancier-Château, *Grammaire du français*, Paris, Librairie générale française, 1994, p. 322.

<sup>20</sup> Jean-François Samlong, *La Nuit cyclone* (roman), Paris, Grasset, 1992, p. 23.

*On rassemble ses économies, on fait un petit carême et finalement on y va un matin avant cinq heures, persuadé de ne croiser personne, bien décidé à chasser définitivement ce fé noir dans lequel une belle-sœur envieuse, un frère jaloux, une maîtresse éconduite, un collègue moins apprécié nous a plongé.<sup>21</sup>*

La graphie choisie par l'auteur témoigne à la fois de l'ancienne structure verbale et de la transformation du verbe en nom, par simplification phonétique. Le « fé noir », en deux mots dans le texte, ne se réduit pas à la nuit, mais il relève toujours du surnaturel et de la magie. Il coïncide ici avec un sort, un envoûtement, une malédiction faite pour vous plonger dans le malheur. Il s'agit de la métaphore qui exprime l'état d'esprit dans lequel se trouve la personne visée. À la fin du roman, un glossaire explique un certain nombre de termes typiques de La Réunion, dont celui qui nous intéresse. La définition proposée est la suivante : « *Fé noir* : obscurité, ténèbres, pénombre. Par extension, situation difficile. »<sup>22</sup>. Le terme est donc l'objet d'un trope permettant un passage du sens propre au sens figuré, psychologique dans le cas présent. Le surnaturel occupe une place importante dans le roman parce qu'il tient une place importante dans la mentalité insulaire réunionnaise. La narratrice convoque les personnages, à la fois redoutables et mythiques, de Sitarane ou Grand-Mère Kal.

### 3.2 « Fénoir » et Bardzour : antonymes dans la poésie d'Isabelle Hoarau

On trouve une autre occurrence du terme, sous la même forme, dans un poème d'Isabelle Hoarau intitulé « Signes » : « Le fénoir dure depuis trop longtemps brisant les cœurs, de sa puissance dévoratrice. À l'est, signe fragile d'un espoir, le bardzour s'annonce entre ciel et mer. »<sup>23</sup> Cette nouvelle occurrence renvoie à celle de Marguerite-Hélène Mahé puisqu'il s'agit d'une nuit de souffrance. On peut également chercher dans cette nuit métaphorique, non pas une nuit cosmique, mais une nuit de l'esprit. En effet, dans le paradigme morphologique du mot créole, on recense également la *fénoirsité* qui renvoie à la déculturation ou à l'acculturation : *nou lé dann fénoirsité*. Nous sommes dans une nuit culturelle et intellectuelle. »<sup>24</sup>. Un autre mot créole attire également l'attention dans la citation : le *barzour*. Il s'agit de l'horizon et ce mot-valise est formé à partir de l'agglutination, ou de la crase, de l'expression : la barre du jour. Ainsi *fénoir* et *barzour* s'opposent-ils diamétralement comme l'espoir et le désespoir, dont les symboles respectifs sont l'aurore et le crépuscule du soir, les deux points du jour ou le point du jour et celui de la nuit.

### 3.3 Mise en perspective stylistique : fantastique et fénoir dans le discours littéraire de l'île de La Réunion

L'enjeu de l'ouvrage collectif de Valérie Magdelaine-Andrianajafitrimo, Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Bernard Terramorsi intitulé *Démons et merveilles. Le Surnaturel dans l'océan Indien* (2005)<sup>25</sup>, est de penser la triade formée par le surnaturel, le fantastique et le merveilleux dans le contexte de l'océan Indien. Le point de départ consiste dans la référence à Tzvetan Todorov ainsi que dans la nécessité de la remettre en question pour aborder un nouveau *corpus* ainsi qu'une nouvelle aire culturelle. Dans un article

<sup>21</sup> Gaëlle Bélem, *Un monstre est là, derrière la porte*, Paris, Gallimard, coll. « Continents noirs », 2020, p. 119.

<sup>22</sup> *Id.*, p. 208.

<sup>23</sup> Isabelle Hoarau, *Réunionnisme. Errances*, Paris, Orphie, 2015, p. 89.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>25</sup> Valérie Magdelaine-Andrianajafitrimo, Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Bernard Terramorsi (dir.), *Démons et merveilles. Le Surnaturel dans l'océan Indien* (2005), Saint-Denis, PUI, 2020.

intitulé « Entre fantastique et merveilleux : l'inscription des croyances populaires dans trois récits (Europe – océan Indien) », Francine Clavé-Vesoul applique cette méthode de la façon suivante :

*Le fantastique tel qu'il a été défini par les théoriciens européens ne va pas de soi. Il pose problème lorsqu'il s'agit de textes qui n'appartiennent pas à l'Europe et qui de surcroît n'ont pas connu la même évolution historique. Est-ce à dire que ce terme ne peut s'appliquer à d'autres littératures parce qu'il a été forgé en Europe pour des textes européens ? Là est la question. Qu'est-ce qui fait le caractère fantastique d'un texte ? Est-ce sa localisation géographique, historique ? Y a-t-il plusieurs fantastiques ou bien le fantastique peut-il être comparé à un prisme à multiples facettes ?<sup>26</sup>*

Autrement dit, le surnaturel, divisé en fantastique lorsqu'il fait peur et merveilleux dans le cas contraire, mérite d'être repensé. Dans l'ouvrage collectif déjà mentionné, *Démons et merveilles. Le Surnaturel dans l'océan Indien*, une série d'articles consacrés à La Réunion propose l'inventaire des principales formes que prend le surnaturel dans l'île, en particulier le merveilleux chrétien et le fantastique diabolique, sans oublier les figures du folklore local, de Sitarane à Grand-Mère Kalle. Dans cette perspective, une proposition devenue mot – *fénoir* – se comprend comme un moyen de saisir, de façon spécifique, le surnaturel dans l'océan Indien en général et dans l'île de La Réunion en particulier. En effet, il condense l'ensemble de ce qui dépasse la raison et se situe au cœur de la nuit. Dans « La manifestation des morts et du diable dans *Zoura femme bon Dieu* de J.-F. Samlong et *Comme un vol de Papang'* de M. Agénor : une forme de 'surnaturel', de 'merveilleux dans la littérature réunionnaise », article de Loriane Drillot-Pedurant, on lit notamment :

*Profitant du fénoir, la défunte Fanza s'était coulée, comme bichique dans la nasse, à l'intérieur de la poitrine et de la gorge d'Herminia » (p. 43). La morte se manifeste ainsi au milieu des vivants sans perturber le réel. La possession n'est cependant pas violente, elle ne relève ni de la démence, ni du démoniaque. Notons qu'une fois de plus, le phénomène « merveilleux », « surnaturel », est attesté de manière collective. »*

Il s'agit ici de l'analyse d'un passage de *Comme un vol de Papang'* de Monique Agénor<sup>27</sup>.

En conclusion, un mot a attiré notre attention dans le discours littéraire francophone de l'île de La Réunion : le « fénoir ». Apparue comme un stylème de cette production littéraire, il nous a semblé intéressant de l'analyser d'un point de vue linguistique, entre lexique et grammaire. Ainsi le mot « fénoir » est-il le résultat de la déformation créole de l'expression française « il fait noir » qui désigne la nuit. Cette expression quitte le français pour entrer dans le domaine du créole. Elle revient ensuite dans le discours francophone comme un mot dont l'étrangeté est, ou non, signalée. Il convient d'indiquer que ce mot n'est pas un simple synonyme de la nuit réaliste métropolitaine, mais s'ouvre à l'étrange d'une nuit réunionnaise fantastique, comme le suggère une autre occurrence du terme dans un autre roman de Jean-François Samlong, *L'Empreinte française*, en 2005 : « Tout bascule, on plonge dans le fénoir la tête la première ; tout se bouscule et il ne vous reste plus qu'à aller chercher vos rêves dans la tombe. »<sup>28</sup>. L'empreinte française est l'empreinte, notamment linguistique, de la France sur l'écrivain Jean-François Samlong, mais l'emploi du mot « fénoir » se comprend, réciproquement, comme l'empreinte de La Réunion en général, et de Jean-François Samlong en particulier, sur la langue française.

<sup>26</sup> Francine Clavé-Vesoul, « Entre fantastique et merveilleux : l'inscription des croyances populaires dans trois récits (Europe – océan Indien) » dans Valérie Magdelaine-Andrianajafitrimo, Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Bernard Terramorsi (dir.), *Démons et merveilles. Le Surnaturel dans l'océan Indien* (2005), Saint-Denis, PUI, 2020, p. 403.

<sup>27</sup> Monique Agénor, *Comme un vol de Papang'*, Paris, Le Serpent à plumes, 1998.

<sup>28</sup> Jean-François Samlong, *L'Empreinte française*, Paris, Le Serpent à plumes, 2005, p. 11.

**Bibliographie :**

AGÉNOR Monique (1998), *Comme un vol de Papang'*, Paris, Le Serpent à plumes.

BÉLEM, Gaëlle (2020), *Un monstre est là, derrière la porte*, Paris, Gallimard, coll. « Continents noirs ».

DENIS, Delphine et SANCIER-CHATEAU, Anne (1994), *Grammaire du français*, Paris, Librairie générale française.

HOARAU, Isabelle (2015), *Réunionnisme. Errances*, Paris, Orphie.

HONORE, Daniel (2002), *Dictionnaire d'expressions créoles*, Saint-Denis, UDIR,.

LEBLOND, Marius et Ary (1924), *Ulysse, cafre ou l'histoire dorée d'un noir*, Paris, Éditions de France.

MAGDELAINE-ANDRIANAJATRIMO Valérie, CARPANIN MARIMOUTOU Jean-Claude et TERRAMORSI Bernard (dir.) (2020), *Démons et merveilles. Le Surnaturel dans l'océan Indien* (2005), Saint-Denis, PUI.

MAHE, Marguerite-Hélène (2012), *Eudora ou l'île enchantée* (1985), Paris, Orphie.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, coll. « Quadrige ».

SAMLONG, Jean-François (1992), *La Nuit cyclone* (roman), Paris, Grasset.

SAMLONG, Jean-François (2005), *L'Empreinte française*, Paris, Le Serpent à plumes.